

Les grandes lignes du système administratif - 20 /Apr/ 2010

L'Honorable Ayatollah Khamenei, Guide suprême de la Révolution islamique a transmis les grandes lignes du système administratif, définies au terme des consultations avec le Conseil de discernement du bien de l'Ordre. Il a enjoint tous les interlocuteurs de ces grandes lignes à fixer un calendrier pour les rendre opérationnelles et d'en donner un compte rendu dans des intervalles précises. Le texte des grandes lignes du système administratif transmis aux président des trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi qu'au président du Conseil de discernement du bien de l'Ordre et au commandant des forces interarmées est:

- 1-Institutionnaliser la culture organisationnelle, basée sur les valeurs islamiques, la grandeur humaine, sur le fond du respect accordé aux capitaux humains et sociaux.

- 2-Envisager l'équité comme l'axe dans l'embauchage du personnel, la promotion du personnel et la pérennité de leur carrière.

- 3-Améliorer les standards de la sélection du personnel et optimiser les méthodes de la sélection dans la perspective de l'embauchage d'un personnel compétent, engagé et digne, tout en évitant des mesquineries et une vision sélective et non professionnelle.

- 4-Opter pour la science et la méritocratie, sur le fond de l'éthique islamique, dans la désignation et la promotion des directeurs.

- 5-Favoriser le terrain à la croissance spirituelle du personnel; travailler pour améliorer et promouvoir son niveau scientifique, d'expertise et de compétence.

6-Respecter l'équité dans le système de paiement et de récompense des services en insistant sur le bilan, la compétence, les caractéristiques professionnelles; et assurer le quotidien du salarié conformément aux conditions économiques et sociales.

7-Favoriser l'embauchage des éléments habilités dans les provinces moins développées et les zones pauvres.

8-Respecter la dignité, l'honneur des retraités, d'assurer leur quotidien et de profiter leurs points de vue et expériences utiles.

9-Accorder un intérêt tout particulier à la famille et établir un équilibre entre le travail et le quotidien du personnel au sein du système administratif

10-Alléger les appareils du système administratif, les rendre proportionnels et logiques dans le sens de la réalisation des objectifs du document des perspectives vicennales.

11-Rendre flexible l'appareil administratif et éviter la centralisation administrative et organisationnelle, avec une approche censée accélérer les services administratifs, les rendre plus efficaces et promouvoir leur qualité.

12-Accorder un intérêt tout particulier à l'efficacité des processus et des méthodes administratifs pour accélérer et faciliter les services administratifs.

13-Respecter l'équité, rendre transparente et optimiser l'élaboration et l'expurgation des lois et des règles administratives.

14- Avoir une vision élargie dans les appareils administratifs tout en assurant leur convergence, leur coordination et leur interaction efficace en vue de réaliser les objectifs transcendants aux secteurs et dans le sens du document des perspectives vicennales.

15-Développer le système d'administration électronique et en réunir les moyens pour améliorer les services publics.

16-Appliquer la science de base au sein du système administratif via les principes de la direction scientifique et de l'homogénéisation des renseignements en se basant sur les valeurs islamiques.

17-Rendre des services de qualité et modernes pour assurer la satisfaction du peuple et sa confiance.

18-Rendre transparente les droits et les devoirs réciproques du peuple et du système administratif et les initier à ces droits et devoirs, tout en insistant sur l'accès facile et réglé du peuple aux renseignements justes.

19- Préparer le terrain à exploiter les potentiels populaires au sein du système administratif.

20- Assurer l'état de droit et propager la culture de l'esprit de responsabilité administrative et sociale, répondre aux besoins des citoyens et éviter une attitude sélective et personnelle dans toutes les activités.

21-Institutionnaliser la conscience du travail, la discipline sociale, la probité et l'austérité tout en préservant les biens publics.

22-Réguler les relations et les rapports administratifs sur la base de la sécurité mentale, sociale, économique, sanitaire et culturelle.

23-Préserver les droits du peuple et compenser les préjudices infligés aux gens par des manquements et des lacunes dans les prises de décision et des démarches contredisant les lois et les règles du système administratif.

24-Promouvoir la santé du système administratif et des valeurs éthiques au sein de ce système via des réformes dans les processus légaux et administratifs tout en profitant des moyens culturels et en employant un système efficace de prévention et d'action contre les délits.

25-Rendre efficace et harmoniser les structures et les méthodes de supervision et de contrôle au sein du système administratif et l'homogénéisation des données.

26-Soutenir l'esprit d'innovation culturelle et la propagation de la culture, ainsi que son amélioration perpétuelle pour redynamiser le système administratif.

Il incombe aux destinataires de ces politiques générales (les président des trois pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que le commandant des forces interarmées et les responsables des organisations non-gouvernementales) de fixer un calendrier pour les rendre opérationnelles et d'en donner un compte rendu dans des intervalles précises.